

REGLES DE SELECTION AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE SABRE 2026/2027

Vétérans	Critère de participation = OPEN
Seniors	Sélection CF N1 D/H = Les fleuretistes sélectionnables en équipe de France classés en 1ère série actualisé à la date des sélections Sélection CF N2 H = Les fleuretistes sélectionnables en équipe de France classés en 2ème série actualisé à la date des sélections Sélection CF N2 D = Les fleuretistes sélectionnables en équipe de France classés en 2ème série actualisé à la date des sélections + Quota Sélection CF N3 H = Les fleuretistes sélectionnables en équipe de France classés en 3ème série actualisé à la date des sélections + Quota
M23	Sélection CF = Les 28 premiers de la catégorie au classement senior sans les Championnats de France de la saison précédente, actualisé à la date des sélections
M20 & M17	Sélection CF N1 = Les 28 premiers tireurs sélectionnables en équipe de France du classement national actualisé à la date des sélections Sélection CF N2 = Epreuve open sous reserve d'avoir participé à 1 épreuve nationale minimum
M15	Quota Ligue pour l'épreuve de zone (1/4) H2036 : Dame = Open - Homme selon quota en se référent au classement régional 1 mois avant Quota Ligue pour l'Epreuve Nationale (1/2) H2036 : Dame = Open - Homme selon quota en se référent au classement régional 1 mois avant 1/4 zone et 1/2 finale H2032 : Concernant les sélections soumises aux quotas, le quota correspond au nombre de place obtenu par la Ligue, en fonction du nombre de tireurs présents lors de l'épreuve régionale (1/8 H2032) Quota Fête des Jeunes 2036 : 40 premier(e)s du classement national + quota Critères pour l'attribution du quota : participation à la compétition de zone par équipe de préparation à la FDJ Dame = les tireuses classées dans les 40 du classement FFE puis jusqu'à 60 du classement FFE non sélectionnée FFE puis dans l'ordre du classement régional Homme = idem fille FDJ Equipe: Les 3 premiers tireurs du classement national actualisé + 1 tireur au choix de la commission. Nota bene : les capitaines des équipes sont nommés par la commission sabre.
M13	Challenge de France : Epreuve individuelle et par équipe open
M11 H et D M9 H et D	PAS DE CLASSEMENTS REGIONAUX = RECENSEMENT REGIONAL : FETE REGIONALE DES JEUNES SANS QUOTAS
REMARQUES	<u>Attribution des quotas</u> : Se fait à partir du classement régional actualisé si une épreuve prévue dans les critères de classement ne se déroule pas à la date prévue initialement elle sera néanmoins prise en compte. si une épreuve prévue dans les critères de classement est annulée elle est de facto supprimée des critères